

Nice

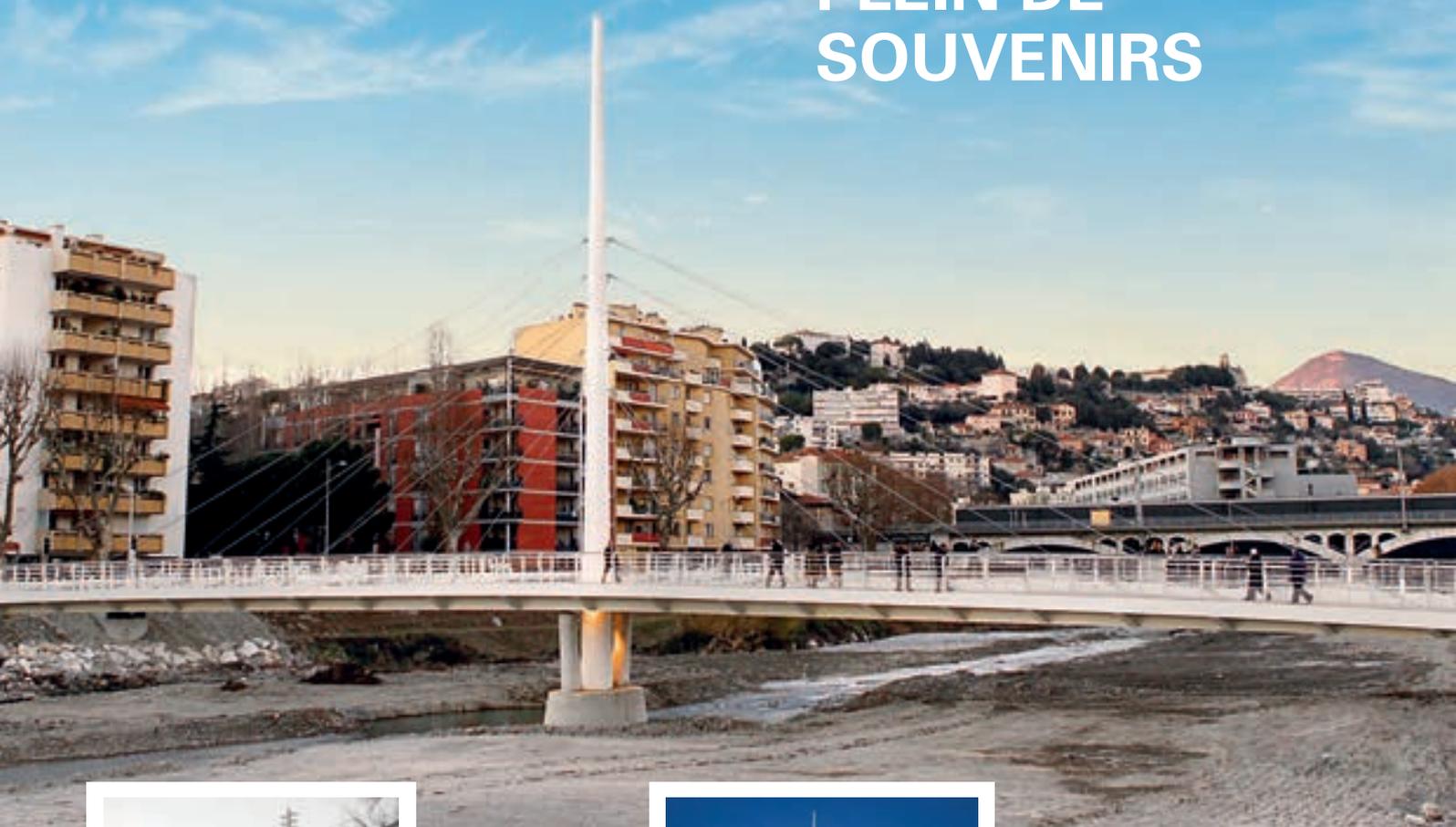
VIE DES QUARTIERS

OCTOBRE - NOVEMBRE 2019

N°41

ZOOM SUR LYAUTEY

UN QUARTIER PLEIN DE SOUVENIRS



HISTOIRE D'UN QUARTIER

Lyautey
> P2



DOSSIER

Le Paillon
> P6



ÉCHOS DES QUARTIERS

Tour d'horizon des initiatives associatives
> P8



ANIMATIONS DES QUARTIERS

Programme novembre 2019
> P12



« Notre objectif est d'aménager la ville en intégrant la nature, pour que le Paillon reste, ici, ce poumon vert. »

La rive droite du Paillon, c'est ce Nice chargé d'histoire, de souvenirs, d'odeurs, où se sont mélangés la campagne et les industries, ce quartier Lyautey, mais aussi Florès et, plus haut, Pasteur.

Si chaque entité doit garder son histoire comme ses spécificités, l'objectif est d'aménager la ville en intégrant la nature, pour que le Paillon reste, ici, ce poumon vert.

Les Niçois seront au cœur de cette démarche de « nature en ville » à travers le fleurissement participatif et la création de jardins partagés. Ainsi la Ville de Nice a lancé l'opération « Des fleurs pour mon quartier ».

Le Comité de Quartier Lyautey a montré la voie avec ses jardinières fleuries et a reçu le 10^e Trophée de l'Environnement de la Ville de Nice.

Dans cette nouvelle configuration, toutes ces rénovations urbaines rendent la ville plus belle.

Christian ESTROSI

Maire de Nice

Président de la Métropole

Président délégué de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Au bas de la colline de Cimiez, le quartier Lyautey appartenait campagne niçoise s'étendant le long de la rive droite du Paillon. Dès le XVII^e siècle, ses eaux attirent moulins et ateliers au milieu de propriétés agricoles (oranges, figes, olives). Au fil du temps, cette plaine alluviale devient hétéroclite avec des cultures maraîchères et fruitières au milieu de petits pavillons bas et, surtout de nombre d'ateliers et entrepôts, aux portes de la ville.



Papier à en-tête de la manufacture de pâtes alimentaires Olivari, 1914 (Service des Archives Nice Côte d'Azur, 1 L 3/31)

Le quartier conserve encore aujourd'hui la trace de ce passé et de ses multiples vocations : banlieue niçoise, chantier semi-industriel, résidence populaire.

LA CAMPAGNE AUX PORTES DE LA CITÉ

L'extension urbaine de Nice se fit d'abord à l'est, sur l'ensemble des secteurs bordant le Paillon. Aussi, ceux de « Lyautey » et de « l'Arbre » connurent-ils un développement rapide et disparate. Les grandes propriétés (comme l'orangerie Laurenti) et les petites exploitations agricoles disparaissent. Des petites industries persistent telles les huileries dont

les moulins tournent grâce aux eaux du Paillon. D'autres connaissent un développement accéléré, en lien avec le boom de la construction à Nice sous la III^e République : carrières - exploitées jusqu'en 1870 - plâtrières, puis fabriques ou entrepôts de céramiques, de carreaux et de ciment. Et surtout, les activités bruyantes ou nauséabondes des établissements semi-industriels dits « insalubres », qu'on tente de dissimuler à la vue des hivernants puis des touristes, commencent à se fixer au milieu de cette campagne sur des terrains relativement plats, peu coûteux et éloignés du centre-ville, des hôtels et des promenades.

Sur cette rive droite du Paillon, une multitude de petites entreprises artisanales s'installent : fabriques de pâtes, de produits de beauté, laboratoires pharmaceutiques, ébénisteries... Et même s'il subsiste encore quelques zones agricoles, la ville est là, elle continue de monter. La population change, elle devient ouvrière. Dès lors, l'urbanisation de ces quartiers va progresser.

« L'EAU FRAÎCHE »

« Aiga fresca », en niçois, la dénomination de ce secteur rappelle une source sortant au faubourg de « l'Aubre » (l'Arbre) et dirigée via un aqueduc jusqu'à la « Bourgada », appellation ancienne du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Ce « chemin ou cité de l'eau fraîche », un temps « cité » puisque des blocs d'habitation furent édifiés dès la fin des années 1950, jouissait d'eaux pures et qui s'écoulaient en relative abondance en opposition avec l'aridité du Paillon, ce « fleuve sec » ; cette eau de qualité, où l'on pouvait pêcher des anguilles, était utilisée pour la fabrication notamment de pâtes alimentaires (Albertiny, Olivari). La fabrique Albertiny connut son heure de gloire, et occupait une surface importante jusqu'après la Libération ; fondée en 1856, elle avait sa principale entrée face au Paillon (aujourd'hui avenue Maréchal Lyautey) et ses magasins annexes rue de la Gendarmerie ; le personnel entrait par la rue de l'Eau-Fraîche. Désormais des immeubles ont remplacé cet ancien site agro-alimentaire.



Jardins ouvriers dans le lit du fleuve avant la couverture du Paillon, photographie noir et blanc, 1953 (Service des Archives Nice Côte d'Azur, fonds du service photographique de la Ville).

(finale de la Coupe Davis de tennis en 1999, championnats du monde de patinage artistique en 2000 ; le premier concert des Beatles en province le 29 juin 1965, deux Conventions du Rotary international en 1967 et 1995, etc.) et abrite toujours certaines manifestations comme la Foire de Nice, la fête foraine Luna Park et divers salons.

Autre imposante construction sur le Paillon, le lycée Guillaume Apollinaire, à l'origine « lycée de l'est ». D'une superficie totale de 10 500 m² sur un terrain de 17 720 m², dégagé par la couverture de cette partie du Paillon en 1991, il ouvre ses portes le 10 septembre 1992 et comporte plus de 70 salles d'enseignement pour accueillir 1 500 élèves. Ses édifices de trois et quatre niveaux, reliés par une verrière, sont l'œuvre des architectes André Biancheri, Louis Chevalier et Toussaint Del Furia. On lui a donné le nom du grand poète Apollinaire, lequel avait passé sa jeunesse et connu plusieurs amours à Nice.

LE PONT VINCENT AURIOL

Inauguré le 4 mai 1970, par la veuve du premier président de la IV^e République, le pont Vincent Auriol, ouvrage à cinq arches de béton, 800 mètres en amont du Palais des Expositions, permet, en franchissant le Paillon, de relier l'avenue Lyautey au boulevard Vérany, donnant une nouvelle impulsion au quartier.



Inauguration du pont Vincent Auriol, photographie noir et blanc, avril 1970 (Service des Archives Nice Côte d'Azur, fonds du service photographique de la Ville).

À LA « CONQUÊTE » DU PAILLON : LE PALAIS DES EXPOSITIONS ET LE LYCÉE GUILLAUME APOLLINAIRE

L'esplanade entre le boulevard Risso et la place du XV^e Corps est inaugurée en 1931, puis la municipalité décide de couvrir au-delà le Paillon pour y édifier, à partir de 1954, un « Palais des Expositions ». Le 9 mars 1957 est inauguré la XIII^e Foire de Nice en son nouvel édifice dédié sous les voutes de béton (275 000 m³) conçues par les architectes Richard et Michel Laugier. Cet équipement a accueilli des expositions, des salons, des conventions, des spectacles et des événements sportifs



Rue de la Gendarmerie, photographie noir et blanc, 1977 (Service des Archives Nice Côte d'Azur, fonds du service photographique de la Ville).

De Lyautey à la gendarmerie

Une première urbanisation avec des établissements à éloigner du centre-ville.

Dans ce faubourg niçois, sur la rive droite du Paillon, vont être édifiés dans les années 1880 les grands équipements militaires, pénitentiaires ou médico-sociaux dont la ville a besoin.

À partir de 1883-1884, une caserne est construite au quartier de l'Arbre-Inférieur pour abriter les gendarmes et la petite ruelle qui desservait le terrain est rebaptisée « rue de la Gendarmerie ».

Ce bâtiment structure le quartier en l'ouvrant, avec sa façade et son porche face au Paillon. En 1930, la rue est dotée de trottoirs. Elle voit s'élever ses premiers H.L.M. en 1956. Puis viennent « les Nouvelles Prisons » ou « Maison d'Arrêt, de Justice et de Correction », dénomination initiale que l'on pouvait encore lire il y a quelques années au-dessus de la porte d'entrée. Ouvertes en 1887, au milieu des oliviers vendues par le docteur Balestre, « dans les meilleures conditions d'isolement », ces vastes bâtiments modernes ceinturés par un chemin de ronde étaient bordés, à l'ouest, par la voie de chemin de fer. En installant les prisons dans ce quartier, la municipalité cherchait à écarter la population carcérale du cœur d'une cité en pleine expansion touristique. D'architecture fonctionnelle, à l'intérieur de hauts murs avec un chemin de ronde, les bâtisses se répartissent en étoile autour d'une rotonde centrale, devant permettre une surveillance efficace. C'était, à l'époque, une des plus modernes de France.

Après 1902, les « Petites Sœurs des Pauvres » de la Bretonne Jeanne Jugan construisent un asile des vieillards qui vient compléter ces bâtiments publics. Après trois ans de rénovation de l'imposant immeuble, l'établissement « Ma Maison » a été ré-inauguré en 1977 avec sa nouvelle entrée rue de la Gendarmerie.

Autour de ces équipements structurants mais dont le caractère imposant contribue à fermer le quartier, les classes populaires s'installent cependant et le quartier s'urbanise. Le quai Pasteur (devenu avenue maréchal Lyautey) est ouvert en 1890. Les chemins ruraux et vicinaux qui traversaient le faubourg laissent place dans l'entre-deux-guerres à de petites artères : en 1929, par exemple, naissent les rues Claude-Bernard, Marie-Curie, du 11 novembre...

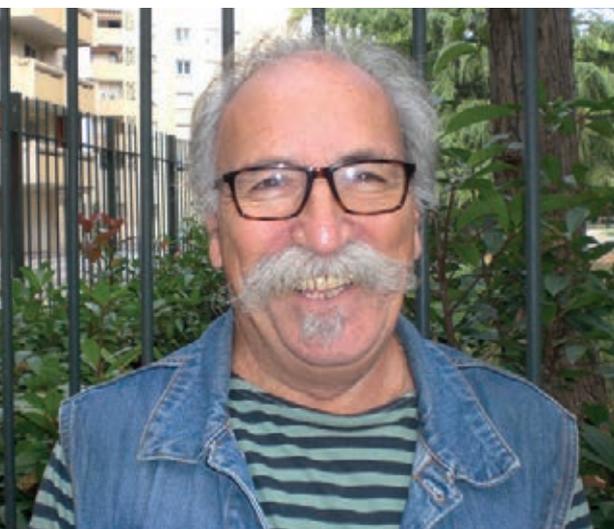


Les nouveaux logements sociaux de la rue de la Gendarmerie, photographie noir et blanc, 1957 (Service des Archives Nice Côte d'Azur, fonds du service photographique de la Ville).

« Un quartier qui reste central et aéré »

Patrice Cresta

Né boulevard Auguste Raynaud, Niçois depuis 4 générations, Patrice Cresta habite le quartier Lyautey depuis plus de 10 ans. « Je suis venu ici à la retraite, pour me rapprocher de ma famille. C'est un quartier que je connaissais étant gosse. Il y avait le tram jusqu'à Risso et avec l'école on allait faire du sport au stade Jean Bouin. Il n'y avait pas de piscine, ni de patinoire, mais un stade d'athlétisme. On allait aussi au vélodrome Pasteur. J'ai même vu des courses de stock-car dans le quartier. À l'époque, tout était différent. La vie, les gens, la société étaient différents. Les gens se connaissaient, il y avait des bancs... au lieu de la télévision ! Aujourd'hui, l'urbanisation s'est développée, mais le quartier reste très agréable et pratique. Je vis très bien dans ce quartier, à 10' des centres commerciaux, à 20' de la place Masséna... et tout à pied ! Un quartier qui reste central tout en étant éloigné du centre-ville, et en même temps ouvert, « aéré », car le Paillon reste notre poumon, l'ouverture de la vallée. J'aime ce quartier, un quartier qui a une histoire et qui reste en devenir. »



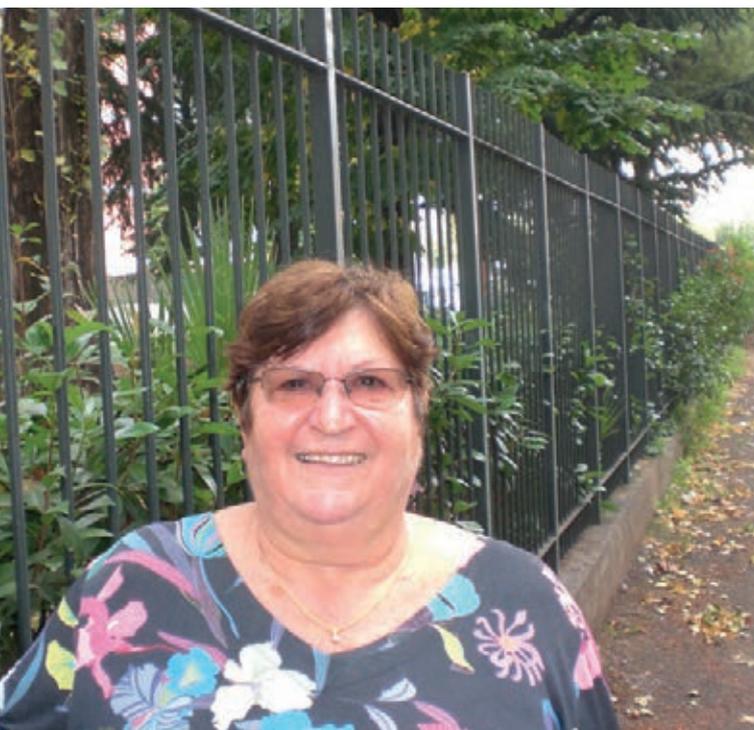
« Lyautey, un quartier plein d'espoir »

Jean-Claude Saltel

Parisien, mais vrai Niçois d'adoption depuis 2005 Jean-Claude Saltel s'est tout de suite investi pour sa nouvelle ville. D'abord président du Conseil Syndical du Lyautey depuis 10 ans, il est devenu depuis 3 ans et demi, président du Comité de Quartier Exposition-Gendarmerie-Lyautey. Il a restructuré le comité, en créant des commissions comme animation, transport, sécurité, etc., mais surtout il a changé les mentalités dans les relations avec les institutions. « Il s'agit d'être constructif, de proposer des choses et de les faire réaliser. Nous faisons des réunions tous les deux mois, avec 2 heures de visite à pied dans le quartier, à regarder ce qui va et ce qui ne va pas. Nous avons un contact de travail très constructif avec la Mairie, l'Adjoint du Territoire et son équipe. Bien sûr, et j'insiste, notre comité est une association totalement apolitique et notre action est apolitique. Mais nous nous voulons pragmatiques et réactifs. Et surtout porteurs de propositions. Tout comme le Conseil de Territoire où la population est saisie de projets sur lesquels elle se prononce et qui sont ensuite réalisés. Ainsi, le réaménagement du jardin Louis Pin ou le plateau traversant sur l'avenue Maréchal Lyautey. Ainsi encore, à la demande du comité de quartier, on a fait fermer le jardin Ruelle des Eaux Fraîches. Ce sont des projets qui ne sont pas négligeables et qui changent les choses. Notre objectif est d'embellir et d'animer notre quartier. Et nous réalisons nous-mêmes l'opération « Paillon fleuri ». Nous avons installé et nous entretenons les quarante jardinières le long de l'avenue Lyautey. On prépare une deuxième phase pour rajouter une trentaine de jardinières, dans la continuité jusqu'au Palais des Expositions, lorsque les voitures seront enlevées. Avec ce projet nous avons reçu le Trophée de l'Environnement de Nice, un diplôme et une aide financière. Lyautey est un quartier populaire qui bouge dans le bon sens. Il y a quelques années, je voulais partir de ce quartier, maintenant, je veux y rester, absolument. C'est un quartier plein d'espoir. »



Comité de Quartier Exposition-Gendarmerie-Lyautey
Le Lyautey Bat. 6, 2 rue Justin Montolivo -
Mail : jeanclaude.saltel@numericable.fr



« Je suis fière de mon quartier »

Michelle Ghibaudo

100 % Niçoise de Saint-Pierre de Féric, Michelle Ghibaudo habite le quartier Lyautey depuis 50 ans. « Avant, le trolley passait quai Lyautey, il montait jusqu'à Saint-André. Même s'il y avait un double sens de circulation, on était à la campagne. La ville s'arrêtait à Risso. Ici, c'était des cressonnières, des jardins ouvriers dans le Paillon. Il y avait aussi des entreprises, des réserves de bois, de charbon, de gaz ainsi que le dépôt des Galeries Lafayette. Tout ça, c'était avant. Et puis, tout c'est métamorphosé ! Pendant quelques années le quartier s'est endormi... Maintenant, c'est devenu un beau quartier. Moi, personnellement, je suis fière de mon quartier. On a un quartier qui bouge, une mairie aussi. Cela nous permet d'avoir de l'espoir dans l'avenir de Lyautey. De l'espoir, comme celui, un jour prochain, de réaménager notre rive droite du Paillon. J'ai vu le Palais des Expositions se construire, la voie sur berge de la rive gauche s'ouvrir, etc., en 50 ans ! Alors pour nous, tout est possible ! Le quartier Lyautey a encore du potentiel, il faut travailler ce potentiel... »

LE PAILLON... « un fleuve qui n'a pas de source » ⁽¹⁾

Le site de Nice, entre le bord de la Méditerranée et les collines formant les pré-Alpes du Sud, présente un paysage de plaines, de vallons et de collines, dans lequel se dessine le tracé du réseau hydrologique du Paillon, fleuve typiquement méditerranéen, à régime torrentiel et drainant un bassin de 250 km², très compact et fortement accidenté. La caractéristique des Paillons, ceux de l'Escarène, de Contes, de Laghet enfin celui de Levens réunis à l'entrée de la commune de Nice pour former le Paillon de Nice, est de présenter une alternance entre des débits d'étiage extrêmement faibles, pouvant aller jusqu'à l'assec, et des débits de crues importants, leur conférant une puissance destructrice. Ainsi les Paillons ont connu de nombreuses crues. Sur un total de 36 km, le lit du Paillon est canalisé sur 11 km. La largeur respective du fleuve endigué à l'aval est de 90 à 100 m. C'est un torrent fougueux mais souvent paisible et en été son lit devient presque inexistant. L'origine du nom remonte à l'antiquité et vient des paillettes d'or que l'on y ramassait. « Un fleuve de paille » disait les riverains.



Nice - Le Paillon et la Tour Saint-François. Lévy fils & Cie (Paris) • [1890]-[1910]



Nice - Le Paillon et le Pont Barla. Giletta (Nice) • [1890]-[1966]

Malgré ses débordements, il est intimement lié à la vie des Niçois et des quartiers qu'il traverse, notamment Lyautey, car il représente la principale source d'énergie et, jusqu'au XI^e siècle, pour mieux maîtriser son débit irrégulier, les Niçois dérivent son cours d'eau vers des galeries de captage, creusées au travers de la muraille.

L'eau du Paillon, ainsi détournée, alimente les canaux actionnant les roues de moulins à huile (défici), à farine (moulin), à tan, à papier, à fer (martinet), à paradou (drap). Ainsi le Paillon a été, durant cette période, notamment pour le secteur Lyautey, un quartier industriel regroupant des tanneries, des fabriques de pâtes fraîches, de caisse, de mécanique, etc.

De nombreux jardins virent le jour dans le lit même du fleuve où il y poussait blettes cultivées (bléa ou poiré), blettes sauvages (erba), mais aussi carottes, oignons, pommes de terre et autres légumes. À l'époque le quartier Saint-Pons était recouvert de champs d'oliviers.

Après la Seconde guerre mondiale, les quartiers du Paillon, et donc le quartier Lyautey, ont subi une profonde mutation. Les zones industrielles et agricoles se transformèrent en zone d'habitations.

Le Paillon est aujourd'hui couvert sur 2,7 km, un tunnel routier et une voie sur berge occupe une partie de son lit. Mais souvenons-nous qu'avant sa couverture, c'était le domaine des bugadières qui utilisaient son maigre bras d'eau comme lavoir public, offrant aux visiteurs le spectacle d'un fleuve qui ne servait qu'à sécher le linge...



Le Paillon en crue

(1) Les Niçois disent que « le Paillon est un fleuve qui n'a pas de source ! »

Curage et Sécurisation du Paillon



Curage Paillon - Passerelle Andreis



Suite aux divers travaux, notamment la construction du tunnel de la pénétrante du Paillon, un système de « pièges à graviers » a été créé en 2004 dans le lit du Paillon pour éviter que trop de matériaux alluvionnaires (graviers, galets, sables...) ne viennent se déposer sous les arches des parties couvertes.

Au fil des crues successives, le piège à graviers a bien joué son rôle mais l'importance du transit sédimentaire du Paillon a impliqué une intervention d'entretien globale du cours d'eau entre le pont René Coty jusqu'à son exutoire en mer afin de limiter le risque inondation.

Un lourd chantier a donc été entrepris pour retirer les surépaisseurs localisées de galets pouvant aller au-delà d'un mètre.

80 000 m³ ont été retirés dans la partie à ciel ouvert en 2018 entre le pont René Coty et le pont du Palais des Expositions et 20 000 m³ sous les arches de la grande couverture en 2019, du Palais des Expositions à l'exutoire en mer, soit 100 000 m³ de matériaux évacués. Les galets extraits ont ensuite été réutilisés pour l'engraissement des plages niçoises, après lavage et criblage. Ce chantier s'est déroulé en considérant les mesures pour la protection de l'environnement en conformité avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et de l'Agence Française de la Biodiversité dont les pêches de sauvegarde de la faune piscicole.

En parallèle, en 2019, un entretien raisonné de la végétation du Paillon a été réalisé en considérant un traitement différencié entre les espèces végétales protégées et celles invasives. L'objectif de ces actions vise à sécuriser la population face au risque inondation du Paillon en restituant sa capacité d'écoulement.

Passerelle du Paillon : réhabilitation du système d'éclairage

Cette opération visait à l'amélioration et la sécurisation du cadre de vie, compte-tenu des nombreuses pannes et défaillances récurrentes.

Pour cela, 48 blocs LED de 22 W ont été installés en remplacement de 101 linéaires de 48 W, un choix éco-responsable ainsi qu'un principe différent d'éclairage.

Une programmation pour un pilotage à distance est installée afin de connaître l'état de fonctionnement du site. En complément, pour embellir le lieu et en remplacement de jardinières souvent dégradées, des barrières sélectives ont été installées au débouché de la passerelle boulevard Verany. Un feu tricolore a également été posé pour protéger le passage piéton.

Cette passerelle, à la fois valorisée et sécurisée, a maintenant pris le nom de « La passerelle Paul Durand-Cazelles ».

Rendant ainsi un hommage à cet artiste peintre expressionniste, premier professeur de dessin sourd nommé en France, décédé en 1980, salué pour son dévouement et son engagement à la cause des sourds et des malentendants.





CIMIEZ

VOUÉE À L'ARCHÉOLOGIE LOCALE ET RÉGIONALE

Archéologue et numismate, Claude Salicis est le président de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée (IPAAM), association niçoise vouée essentiellement à l'archéologie locale et régionale. « C'est en 1926 qu'est créé, à Nice et sous sa première dénomination, l'Institut des Fouilles Géologiques, Préhistoriques et Protohistoriques des Alpes-Maritimes, du Var et des Préalpes. Depuis, la Société a poursuivi ses études et recherche, avec un grand nombre de publications. L'IPAAM c'est plus de 90 ans de bons et loyaux services au bénéfice du patrimoine et des liens qui l'unissent à l'homme dans le respect de sa devise : l'étude du passé est l'avenir du présent. Nous organisons des sorties, conférences, voyage archéologique et participation à plusieurs manifestations. Nous éditions un tome annuel des Mémoires de l'IPAAM, un Bulletin de Liaison et disposons d'une bibliothèque régionale, historique et archéologique en consultation. »

IPAAM - Les Terrasses de Cimiez - 29 corniche Frère Marc - 06 20 38 81 89
contact@ipaam.fr - www.ipaam.fr

SAINT - ROCH

VALORISER LA CULTURE ET LES TALENTS

ORYGAMUSIC est une association fondée en 2016 et présidée par Amanda Louet. « ORYGAMUSIC concentre ses objectifs et son savoir-faire autour de 3 pôles d'activités, l'organisation d'événements (Soirées Poetry Slam et Scène ouverte Hip Hop N Mic), l'animation d'ateliers d'écriture Slam / Rap et le soutien aux artistes locaux dont les projets nécessitent un accompagnement et une aide à la promotion et à la diffusion. Les actions mises en place ont pour objectif de valoriser la culture et les talents de la région, d'être porteur d'actions permettant la réussite d'objectifs culturels, éducatifs auprès de différents lieux, tout en agissant avec originalité et créativité, de participer en partenariat à des actions de prévention à l'égard de différents publics et favoriser l'estime de soi et d'animer des ateliers, outils d'expression et de valorisation en faveur des individus. ORYGAMUSIC, c'est une ambiance conviviale, bienveillante, où tous les niveaux et âges sont acceptés. »

ORYGAMUSIC - 50, bd Saint-Roch - 06 28 69 66 58
asso.orygamusic@gmail.com - Instagram et Facebook : Orygamusic



MASSÉNA

LA PROMOTION DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE FRANÇAISE

Garance Jaunay dirige l'association Alliance Française Nice Côte d'Azur, l'une des 832 Alliances du réseau des Alliances Françaises. « L'Alliance se consacre à l'enseignement de la langue française et à la diffusion de la culture francophone, en dehors de toute considération politique et religieuse. L'Alliance Française Nice Côte d'Azur a été fondée en 1884 et repose aujourd'hui sur une équipe d'une quarantaine de salariés. Le Maire de Nice en est le président d'honneur. Elle a bâti son action et sa réputation sur la qualité de son enseignement et de ses formations : cours de français langue générale, de français sur objectifs spécifiques (affaires, commerce, droit, tourisme, arts), des cours en entreprises, des cours d'alphabétisation et des formules personnalisées pour tous les niveaux. Chaque année, plus de 2 000 étudiants de 90 nationalités différentes viennent y apprendre le français dans un environnement multiculturel favorisant l'échange, le respect et la convivialité. »

Alliance Française Nice Côte d'Azur - 2, rue de Paris - 04 93 62 67 66
www.af-nice.fr - info@af-nice.fr

DUBOUCHAGE

DES TEMPS DE LOISIRS POUR PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Avec 37 ans d'existence, Loisirs Séjours Côte d'Azur offre à des enfants, des jeunes et des personnes en situation de handicap mental des temps de loisirs indispensables dans la construction de la personne. L'association est animée par Claire Belabbas-Luciano. « L'objectif de ces temps est de favoriser l'accès progressive à l'autonomie des personnes et des groupes et de promouvoir les valeurs de citoyenneté, de responsabilité, de convivialité et de liberté. LSCA a développé un savoir-faire qu'elle met au service de ses vacanciers. Un lieu d'accueil sur Nice permet à des adultes en situation de handicap mental de venir échanger et profiter d'animations et de loisirs dans un cadre chaleureux, convivial et sécurisant. L'association œuvre également dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, proposant pendant l'année scolaire des temps d'activités périscolaires (matin, midi, soir) et, chaque été, des séjours en partenariat avec des collectivités des Alpes-Maritimes.»

Loisirs Séjours Côte d'Azur - 23, boulevard Dubouchage - 04 93 85 00 51
contact@lsca.asso.fr - www.lsca.asso.fr



NICE EST

UN CHŒUR CHORAL MIXTE AMATEUR

Laurence Cart est la dynamique présidente de l'association Azurus, un ensemble choral mixte amateur, créé il y a 4 ans, et qui compte aujourd'hui plus d'une vingtaine de voix. « Sous la direction d'Ekaterina Alferova, chef de chœur et pianiste concertiste professionnelle, l'association Azurus est ouverte à tous les mélomanes désireux d'apprendre les techniques vocales et de progresser dans la pratique du chant choral : positionnement du souffle, intonation et cohésion du chœur, solfège ludique, développement de l'oreille interne, etc. Chaque semaine, les jeunes (à partir de 16 ans) et moins jeunes choristes se retrouvent dans une ambiance conviviale et studieuse pour 2h30 de cours. Le Chœur Azurus donne en moyenne trois concerts par an, en décembre et en juin. La diversité de son répertoire musical est large : chants de variété, œuvres classiques, chants traditionnels du monde, gospel et comédies musicales.

Azurus - Maison des Associations Nice Saint-Roch - 07 67 60 87 34
info@choeur-azurus.com - www.choeur-azurus.com

BORRIGLIONE

SE DONNER LES MOYENS D'AVANCER SUR SON PROPRE CHEMIN

Association loi 1901, Les Ateliers du Sud sont présidés par Patricia Benoit, sophrologue certifiée. « Les Ateliers du Sud ont pour objectif de faire connaître la sophrologie et l'hypnose, afin d'étendre les bienfaits de ces techniques à tout un chacun. Les neurosciences, les scientifiques, les médecins reconnaissent de plus en plus ces pratiques car des résultats probants ont permis d'en constater les bienfaits. Les neurosciences aujourd'hui prouvent que la perception de la réalité passe par nos sens, notre vécu et surtout par notre cerveau. Trouver le « bon » thérapeute, c'est trouver la personne qui va vous permettre d'être vous-même, de vous donner de réels moyens d'avancer et ce, sur votre propre chemin. »

Les Ateliers du Sud - 1, rue Michel-Ange - 06 74 79 01 97
patricia-benoit-sophrologue.fr - patriciabenoitsopho@gmail.com



REVIVRE LES BALS DES XIX^e ET XX^e SIÈCLES

Animée par Silvana Sideri, l'association Société de Danse - Nice enseigne les danses historiques des grands salons européens des XIX^e et XX^e siècles. « Notre objectif est de faire revivre des bals de l'époque, de les reconstituer, de les promouvoir et de les perpétuer. Afin d'enrichir continuellement son répertoire, notre association recherche tous documentaires relatifs aux danses, aux musiques et aux costumes d'époque. L'association propose également des visites guidées dans les plus belles villes européennes pour découvrir le patrimoine architectural du XIX^e et XX^e siècle et des conférences autour du costume, de la cuisine, du théâtre... Nos cours de bal et l'atelier couture (avec des patrons originaux d'époque) se déroulent deux fois par mois avec Giancarla Pipino, enseignante italienne diplômée de danse historique qui réside sur la Côte d'Azur depuis quelques années. Dans cette belle Ville de Nice, il est possible de réactualiser le passé et transmettre la passion du bal historique aux jeunes générations. »

Société de Danse - Nice - 04 97 13 41 77 / 06 12 99 37 88 - ssideri06@gmail.com



NICE NORD

DES MARCHES ÉDUCATIVES, POUR SE RECONSTRUIRE

« Le respect, je l'ai appris sur le chemin. Aujourd'hui, je suis content de vivre, de me lever le matin, d'avoir avancé et de pouvoir faire ce que je veux ». Voici le témoignage encourageant d'un jeune qui a suivi le projet éducatif de l'association Seuil, animée à Nice par Patrick Plottier. « Comment aider des adolescents, déscolarisés, en rupture familiale voire sur la voie de la délinquance à sortir de leurs difficultés ? En leur proposant de partir avec l'association Seuil pour une marche de 1 600 km, seul, accompagné d'un adulte, pendant 3 mois, en Espagne, en Italie, ou au Portugal, sans téléphone, sans musique, en toutes saisons. La marche de longue randonnée permet ainsi au jeune de faire une rupture avec son quartier, avec ses habitudes, ses comportements, mais aussi de se (re)mobiliser, de (re)donner du sens à son existence. À l'issue de la marche, le jeune prend conscience qu'il peut réussir, reprendre une scolarité, le collège ou le lycée, suivre un apprentissage professionnel et/ou réintégrer sa famille. »

**Seuil - 06 09 67 79 02 - patrick.plottier@gmail.com / seuil.sudest@gmail.com
www.assoseuil.org - Page Facebook : Seuil-marches éducatives**



TRIBUNES

Les groupes politiques s'expriment sous leur responsabilité dans le cadre des dispositions prévues par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité

GRUPE NICE ENSEMBLE**LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS : UNE PRIORITÉ À NICE**

Au quotidien, nous constatons que notre cité est confrontée de plus en plus à des comportements inciviques

Ce fléau représente un coût de 6 millions d'euros pour notre collectivité, et participe au sentiment d'insécurité.

Afin de combattre l'incivisme, Christian Estrosi a décidé d'allier la répression à une campagne de prévention.

Prévention tout d'abord, avec la pose de panneaux de signalisation afin d'informer tous les habitants des sanctions encourues en cas de non-respect des règles : **1 500 euros d'amende en cas de dépôt sauvage, 450 euros pour une déjection canine non ramassée ou un mégot jeté à terre.** Plus aucune excuse ne pourra ainsi être acceptée !

Répression ensuite avec la création d'une force opérationnelle regroupant les Directions de la Propreté et de la Collecte, le Service bleu et la Police municipale. Cette cellule d'action a pour objectif de mener des opérations coup de poing afin de verbaliser les infractions constatées.

Ainsi en deux heures, c'est plus de 59 procès-verbaux qui ont été dressés pour jet de mégots, dépôts sauvages, déjections canines non ramassées ou encore des conteneurs sortis aux mauvaises heures. Dans le même temps, le service bleu est intervenu plus de 60 fois afin de réparer du mobilier urbain endommagé.

Aujourd'hui, la ville n'est pas sale mais elle est salie par quelques individus qui s'obstinent à ne pas respecter nos règles de vie commune. Nous avons décidé de leur mener la guerre !

Pierre-Paul LÉONELLI
et les élus de la majorité Nice Ensemble
niceensemble@ville-nice.fr

GRUPE FRONT NATIONAL

À l'heure où nous imprimons,
nous n'avons pas reçu le texte
du groupe « FRONT NATIONAL »

Marie-Christine ARNAUTU
Député Européen
Conseiller municipal et métropolitain,
Présidente du Groupe « Front National »
Tél. : 04 97 13 26 20 / 22 94

GROUPE UN AUTRE AVENIR POUR NICE

LYAUTEY : A QUAND LE DÉMÉNAGEMENT DE LA PRISON ?

Souvent, on intègre le quartier Lyautey-Gendarmerie à Pasteur, situé plus au nord. Il est longé par le Paillon qui le sépare de la route de Turin. Vous pourrez passer d'une rive à l'autre en empruntant une passerelle rappelant le viaduc de Millau.

Ce quartier est animé par une riche vie associative et des comités dynamiques. C'est un lieu où la mixité sociale a encore une véritable signification. Ceux qui y résident, bien que modestes, sont majoritairement propriétaires de leur logement. Ce quartier s'articule au Sud autour du lycée Don Bosco et du Palais des Expositions. Il ne dispose de guère de services publics en dehors de ceux de l'Education nationale : l'école Jules Ferry et le lycée Guillaume Apollinaire.

Et puis, il y a la présence de la prison de Nice. Cette dernière, construite en 1897, n'est plus aux normes, en situation de constante surpopulation carcérale (465 détenus pour 276 places) et, normalement, ne devrait plus avoir sa place dans un quartier aussi urbanisé. Périodiquement, son déplacement est évoqué mais force est de constater que ni Jacques Peyrat, ni Christian Estrosi n'ont été capable de mener à bien ce dossier.

A l'angle de la rue de la Gendarmerie se trouve un grand bâtiment qui n'est autre que la maison de Retraite des Petites Sœurs des Pauvres. Cette institution s'est installée à cet endroit en 1863. 105 places permettent aux résidents âgés dépendants d'y finir leurs jours paisiblement.

Patrick ALLEMAND

Conseiller Municipal,
Conseiller Métropolitain
Groupe « Un Autre Avenir pour Nice »
Tél. 04 97 13 26 12 - Courriel : contact@patrickallemand.fr
Site : unautreavenirpournice.fr

GROUPE DES ÉLUS NIÇOIS INDÉPENDANTS

À l'heure où nous imprimons,
nous n'avons pas reçu le texte
du groupe « DES ÉLUS NIÇOIS
INDÉPENDANTS »

Gaël NOFRI,

Conseiller Municipal et Métropolitain
Subdélégué à la Circulation et au Stationnement Permanent
Président du Groupe des Elus Niçois Indépendants

GROUPE EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

NICE EST L'UNE DES VILLES LES PLUS POLLUÉES DE FRANCE

Nice est l'une des villes les plus polluées de France. Réduire les pollutions sur notre territoire est l'enjeu de demain. Pourtant voici ce que le maire de Nice propose pour notre avenir : la construction d'un port de commerce pour accueillir des bateaux de croisière qui polluent comme un million de voitures.

L'extension de l'aéroport pour passer de 14 millions à 18 millions de passagers.

La bétonisation de la plaine du Var.

Christian Estrosi reporte les efforts de réduction de gaz à effet de serre sur les générations futures. Après avoir creusé une dette de 1 milliard d'euros, il invente la dette écologique en laissant à nos enfants une situation intenable.

Être écologiste, c'est du courage politique. C'est accepter que certaines décisions peuvent être dissensuelles.

Avoir un Projet d'envergure écologiste, c'est réduire les flux automobiles et déployer un réseau de bus et de voies cyclables cohérent et dense.

Avoir un Projet d'envergure écologiste, c'est affecter les 6 millions de subventions du grand prix du Castellet à l'achat de terres agricoles pour relocaliser l'alimentation.

Avoir un Projet d'envergure écologiste, c'est changer le modèle touristique pour préserver les ressources de notre territoires.

C'est permettre à nos jeunes, à nos anciens et aux actifs des conditions de vie décentes pour bien vivre à Nice.

Juliette CHESNEL-LE ROUX et Fabrice DECOUIGNY

Groupe Europe Ecologie Les Verts, Mairie de Nice
2, Rue de l'Hotel de Ville - 06364 Nice Cedex 4
Tél : 04 97 13 29 69
eluseelv_denice@yahoo.fr
Facebook: eluseelv_denice

GROUPE CNIP - DIVERS DROITE

À l'heure où nous imprimons,
nous n'avons pas reçu le texte
du groupe « CNIP-DIVERS DROITE »

Olivier BETTATI

Président du groupe « CNIP-Divers droite »
Conseiller municipal de Nice
Conseiller départemental des Alpes-Maritimes
Tél. : 04 97 13 40 54 - Fax. : 09 72 46 69 85

GROUPE RADICAL ET DIVERS GAUCHE

UN QUARTIER À EMBELLIR ET REDYNAMISER

Parce qu'elle est inadaptée, délabrée et surpeuplée, la maison d'arrêt de Nice est la verrue du quartier.

Aucune solution n'a été trouvée malgré les nombreuses discussions entre l'Etat et les élus locaux, ces derniers souhaitant à l'unanimité une nouvelle maison d'arrêt, mais surtout pas à proximité de leurs électeurs.

Ce sont d'ailleurs les mêmes qui dénoncent le laxisme de l'institution judiciaire.

Il n'y a plus qu'à espérer que passée la séquence des élections municipales, les élus oseront prendre ce dossier à bras le corps, ce qui permettra à la Ville de NICE d'entamer une réflexion sur le sort à réserver à cet espace particulièrement vaste et adapté à un projet améliorant la qualité de vie des habitants.

Si la circulation constitue toujours un problème sur le quai Lyautey, on note avec satisfaction que le gouvernement va cofinancer les liaisons cyclables sur la promenade du Paillon et les avenues Galliéni et Lyautey. Des projets importants ont également été réalisés récemment tels que le curage du Paillon ou la rénovation de l'éclairage de la Passerelle. Enfin, il convient d'attribuer une mention spéciale pour le Comité de quartier et son opération « Paillon fleuri ».

Dominique BOY-MOTTARD

dominique.boy-mottard@ville-nice.fr

Marc CONCAS

marc.concas@ville-nice.fr

Tél : 04 97 13 34 69

GROUPE DIVERS DROITE RÉPUBLICAINE

UNE CENTENAIRE MAL EN POINT

La maison d'arrêt de la rue de la Gendarmerie est vétuste et les prévenus y sont logés dans des conditions indignes. Les familles qui viennent leur rendre visite au parloir ne sont pas, non plus, accueillies dans les meilleures conditions. Heureusement qu'il y a l'association de la Halte Saint-Vincent, en face de la maison d'arrêt, qui assure bénévolement à ces familles une aide technique et logistique (consignes, orientation et prises de rendez-vous). Les visiteurs sont en outre confrontés à l'absence de parking dédié et à la rareté des places de stationnement dans le quartier.

À l'intérieur, la population carcérale est le reflet de notre société « multiculturelle » et violente. Pour exemple récent, voir l'article de Nice-Matin du 18 octobre 2019 : « Un détenu de la maison d'arrêt de Nice a frappé, avec un couteau, un autre détenu. Le suspect, un homme de 23 ans, originaire du Burkina Faso, purge actuellement une peine de prison pour vol. » Les « déséquilibrés » y sont nombreux. « La maison d'arrêt de Nice démunie face à l'afflux de malades psychiatriques. Le personnel est confronté à une augmentation des pathologies psychiatriques graves parmi les 536 détenus de la prison pris en charge par une équipe médicale réduite. » (Le Figaro, 03.07.19). Il est évident que Nice a besoin d'une nouvelle prison, ailleurs. Mais en attendant, nous devons exiger plus de moyens pour notre maison d'arrêt centenaire, pour des travaux de rénovation, de mise aux normes, davantage de personnel et un meilleur accueil des familles. Un vœu pieu ?

Marc-André DOMERGUE et Guillaume ARAL

Conseillers municipaux et métropolitains
Groupe Divers Droite Républicaine

la semaine des DROITS de l'enfant

PROGRAMME NON EXHAUSTIF SOUS RÉSERVE DES PLACES DISPONIBLES

20 ET 27 NOVEMBRE

CRÉATION D'UNE FRESQUE MURALE

de 14h à 15h30

Centre AnimaNice La Madeleine
280, bd de la Madeleine

Enfants de 6 à 12 ans - Entrée libre
sur réservation au 04 92 15 25 10

GRANDE LESSIVE

intergénérationnelle sur le thème
du « droit à l'éducation »

le 20 de 14h à 16h, le 27 de 14h à 16h suivi
d'un vernissage avec goûter à 17h

Centre AnimaNice Django Reinhardt
salle Victor Hugo - 19, chemin Château Saint Pierre

De 6 à 99 ans - Entrée libre et gratuite - 04 97 00 12 27
soufiaye.sahli-kaddour@ville-nice.fr

21, 25 ET 26 NOVEMBRE

Spectacle des élèves du cours de
théâtre de Sébastien WAGNER
sur le thème « droits à
l'éducation pour tous »

jeudi 21 novembre et lundi 25 novembre à 17h30
mardi 26 novembre à 17h00

Centre AnimaNice Gorbella Théâtre de
la Tour - 63 boulevard Gorbella

Entrée Gratuite et uniquement sur réservations
auprès de l'accueil du centre : 04 92 07 86 50

MERCREDI 20 NOVEMBRE

ATELIER THÉÂTRE POUR ENFANT
Sur le thème du « droit à l'éducation

pour tous » de 10h30 à 12h

Centre AnimaNice La Madeleine
280, bd de la Madeleine

Enfants de 6 à 12 ans avec leurs parents
Entrée libre sur réservation au 04 92 15 25 10

SPECTACLE DE THÉÂTRE, MUSIQUE ET DANSE

« La légende de Buika » par la
compagnie Chakiri à 15h

Centre AnimaNice Bon Voyage
2, pont René Coty

À partir de 4 ans (spectacle familial)
Entrée libre avec participation à la collecte
de vêtements pour les enfants de 0 à 24 mois

SPECTACLE JEUNE PUBLIC DE MARIONNETTES

« Poucette » d'après Andersen, théâtre

Chou et Dessous de Scène à 15h30

Centre AnimaNice Saint-Pancrace
465, route de Pessicart

À partir de 3 ans - Entrée libre avec participation à la
collecte de vêtements pour les enfants de 0 à 24 mois

JEUDI 21 NOVEMBRE

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

DE THÉÂTRE D'OBJETS

« les aventures de madame Patate et
monsieur Clémentine » par la compagnie
Théâtre de l'Eau Vive à 9h30 et à 10h30

Centre AnimaNice Costanzo

13, rue Georges Ville

À partir de 1 an

Entrée libre avec participation à la collecte
de vêtements pour les enfants de 0 à 24 mois

VENDREDI 22 NOVEMBRE

SPECTACLE JEUNE PUBLIC DE DANSE

« Lumières » par la compagnie BE à 10h

Centre AnimaNice La Madeleine

280, bd de la Madeleine

À partir de 8 mois - Entrée libre avec participation à la
collecte de vêtements pour les enfants de 0 à 24 mois

ATELIERS « Trace ta route » de 16h30 à 17h30

Centre AnimaNice Pasteur

12, rue Maccario

Tout public - Entrée libre

Renseignements PPEF La Marelle : 04 89 98 10 83

Bibliothèque Camille Claudel : 04 97 13 49 31

AnimaNice Pasteur : 04 97 13 49 13

SPECTACLE DE CAPOEIRA

à 18h30

Centre AnimaNice Sainte-Marguerite

71, av. Sainte-Marguerite

Dès 5 ans - Entrée libre avec
participation à la collecte de vêtements
pour les enfants de 0 à 24 mois

LUNDI 25 NOVEMBRE

SPECTACLE JEUNE PUBLIC DE MARIONNETTES ET DE CHANSON

« Écoutilles » par la
compagnie la main verte

à 9h30 et à 10h30

Centre AnimaNice Notre-Dame
18, rue d'Angleterre

À partir de 1 an - Entrée libre avec
participation à la collecte de vêtements
pour les enfants de 0 à 24 mois

MARDI 26 NOVEMBRE

SPECTACLE DE THÉÂTRE POUR LES TOUT-PETITS

« Justin Pourquoi et la
formule du bonheur » par la

Compagnie Miranda à 10h

Centre AnimaNice Caucade

111, av. Sainte Marguerite

À partir de 18 mois - Entrée libre avec
participation à la collecte de vêtements
pour les enfants de 0 à 24 mois

MERCREDI 27 NOVEMBRE

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

« les Fables de la Fontaine » par la

compagnie Théâtre de l'Eau Vive à 16h30

Centre AnimaNice Saint-Antoine

10, place Dominique Figliera

À partir de 4 ans

Entrée libre avec participation à la collecte
de vêtements pour les enfants de 0 à 24 mois

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

« Crock'pieds et le ventriloque »

par Antonin Dupel à 14h30

Centre AnimaNice la Vallière

46, rue Auguste Pegurier

À partir de 5 ans

Entrée libre avec participation à la collecte
de vêtements pour les enfants de 0 à 24 mois

SPECTACLE JEUNE PUBLIC CONTES, MARIONNETTES ET THÉÂTRE D'OMBRE

« L'odyssée de l'or bleu »

par la compagnie la Main Verte à 15h30

Centre AnimaNice La Costière

178, chemin de la Costière

À partir de 5 ans

Entrée libre avec participation à la collecte



POUR SORTIR DE L'IMPASSE,
Médiation Nice Côte d'Azur
facilite vos échanges avec l'administration

Elle intervient pour vous auprès des services municipaux et métropolitains :
voirie, urbanisme, transports, accessibilité... sur le territoire niçois.

☎ 04 97 13 56 44

📍 8, avenue Félix Faure - 06000 Nice

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

VILLE DE NICE

VIE DES QUARTIERS, un journal écrit par ses lecteurs, c'est-à-dire vous !

Chaque numéro se nourrit des infos que vous nous donnez, des événements de vos quartiers, de vos associations.

Alors n'hésitez pas : envoyez vos articles, photos, dessins, infos par e-mail à viedesquartiers@ville-nice.fr

NICE VIE DES QUARTIERS - Mairie de Nice - 5, rue de l'Hôtel de Ville - 06364 Nice Cedex 4 - Directeur de la publication : Christian ESTROSI, Maire de Nice
Impression : Imprimerie Trulli - 120, chemin du moulin de la clue - 06140 Vence - Parution octobre-novembre 2019 - dépôt légal décembre 2014

